

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 27

Artikel: Royal biograph
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

néanmoins, sans aucune crainte de Dieu ni d'hommes, entreprendre de guérir toutes sortes de maladies curables ou incurables, moyennant qu'ils puissent attraper l'argent du pauvre peuple.

» Notre compatriote, le célèbre docteur Tissot, ne les traite pas avec plus de ménagements dans son *Instruction au peuple sur sa santé*, publiée à la fin du XVIII^{me} siècle : « Il me reste à parler, écrit-il, d'un fléau qui fait plus de ravages que tous les maux que j'ai décrits, et qui, tant qu'il subsistera, rendra inutiles toutes les précautions que l'on prendra pour la santé du peuple : ce sont les charlatans. J'en distinguerais deux espèces : les charlatans passant et ces faux médecins de villages, tant mâles que femelles, connus dans ce pays sous le nom de « maiges » et qui le dépeuplent sourdement ».

» Le chirurgien Mathias Mayor n'est pas moins dur. Dans un traité de « secourisme » publié en 1845, intitulé : *La médecine et la chirurgie populaires, en rapport avec l'état actuel de ces sciences et de la civilisation*, il s'exprime en ces termes : « L'exercice de l'art médico-chirurgical, pour être salutaire, exige une foule de connaissances qu'on n'acquiert que par des études variées, par une pratique assidue, par une assez longue habitude et beaucoup de jugement ». Il s'élève avec violence contre les individus ignares qui, sans avoir fait la moindre étude, s'arrogent le droit de soigner leurs semblables. Il accuse de ce désordre d'abord le législateur qui laisse faire, puis le charlatan qui s'empresse de tromper effrontément le public. Je ne fais du reste que résumer ce que dit Mathias Mayor, et c'est dans le petit livre que je viens de citer, plus qu'en aucun autre de ses ouvrages, que l'on peut goûter l'originalité, l'esprit prime-sautier et la verdeur du style du célèbre chirurgien lausannois (le docteur Rouge, dans ses *Causeries chirurgicales*, parues en 1882, consacre quelques pages intéressantes aux maiges et aux rhabilleurs lausannois).

» Le charlatanisme ne chôme pas plus de nos jours que par le passé ».

*** Une autre femme, je ne sais d'où, depuis longtemps observée par un amoureux qui ne lui plaisait guère, consentit enfin à l'épouser, et cela — comme elle l'avoua cyniquement — afin de se débarrasser de cet opportuniste.

PETIT POISSON. — Un farceur entra un jour dans une pinte des bords du Léman et y demanda trois décis de vin blanc. Dès qu'il les eut reçus, il y introduisit adroitement un petit poisson vivant qu'il avait apporté à cet effet; puis, appelant l'hôtesse qui causait avec le pintier :

— Ah ! ça, madame, que m'apportez-vous là ? lui dit-il. Voyez...

La femme toute consternée ne trouva pas un mot à répondre; mais elle se tourna vers son mari, et on l'entendit lui dire tout bas :

— Je te l'avais bien dit qu'il ne fallait pas prendre de celle du lac, mais de celle de la fontaine.



LA LETTRE ANONYME

(Suite.)

N'en déplaise à Mme Widmer-Curtat, et à ma grande confusion, je l'avoue — mais il faut nous pardonner, car nous étions ignorantes à ce temps-là — les jeunes filles « cavaliers » en jupes rayées, vertes et blanches et les « dames » en jupes blanches. C'était joli, mais pas du tout protocolaire, encore moins orthodoxe.

Je portai crânement ma jupe verte et blanche, le chapeau de Montreux par dessus mon bonnet — ceci plaira à Mme Widmer-Curtat. — Mon cousin Philippe trouva cela charmant, dit-il, « parce que Mèrinette était grande et mince », et je dansai le « cavalier ».

Griotte devait figurer aussi, danser la « dame » mais ayant entendu le verdict de mon cousin Philippe, elle s'excusa, sous prétexte d'un malaise subit :

— Plutôt parce qu'elle est courte et boulotte, et qu'avec ses gros mollets et ses pieds en dedans, comme une oie, disait Marguerite, une de nos bonnes amies ou ennemies, elle a l'air d'une petite vieille.

Griotte prit place parmi les spectateurs, entre Marraïne et mon cousin Philippe; jamais ballet ne me parut si long.

Il n'en advint pas moins qu'à partir de ce malencontreux ballet, mon cousin Philippe témoigna un intérêt sensible à Griotte, qui, plus que jamais, semblait anxieuse de me voir et de me consulter sur tout au monde.

Ces temps furent très pénibles, je vous assure, chères Vaudoises.

Sans être jalouse de Griotte — je ne trouve pas celui-ci parmi les défauts que je me reconnais — la présence fréquente de cette blonde et ses rencontres presque régulières avec mon cousin Philippe, me causaient un malaise ressemblant furieusement à de l'inquiétude. Mais à seize ans, on est très insouciant et mon cousin Philippe, ne l'oubliez pas, était réservé comme six. Il donnait rarement son avis. Parrain, Marraïne et moi surtout, et aussi Léonie, nous parlions beaucoup. Mon cousin Philippe écoutait, souriait, fumait et de temps à autre, ébauchait un de ses gestes à l'Assuérus qui lui donnaient tant de charmes.

A l'occasion du jour anniversaire de ma naissance, Marraïne avait convoqué tout le ban et l'arrière-ban de mes bonnes amies et ennemies. Griotte, bien entendu, en était et véritablement, ma parole, vous eussiez dit que la fête était pour elle. Elle humait mes fleurs, ouvrait mes boîtes, bonbons et cadeaux, offrait les friandises, surtout à mon cousin Philippe.

Cette fois-ci, ce fut Marguerite qui me dit :

— T'es pourtant bête, Mèrinos !

Une amie de Marraïne dont j'étais la favorite, se joignit à nous et pendant le goûter, nous raconta un événement qui défrayait toutes les conversations de l'endroit. Des lettres anonymes avaient été envoyées causant un grand scandale et le malheur d'une famille, si la jeune fille qui les avait écrites n'avait été découverte par un hasard providentiel.

Nous écoutâmes ce récit sans mot dire. Contre son habitude, ce fut mon cousin Philippe qui rompit le silence en déclarant avec énergie :

— Il n'y a pas d'acte plus lâche, plus ignoble qu'une lettre anonyme; une jeune fille qui commet cette bassesse ne se relèvera jamais à mes yeux.

Ce fut la façon de juger de mon cousin Philippe. Vous comprenez, un jeune homme qui a toute la vie devant lui, il se fait des opinions, tout d'une pièce et les annonce avec cette assurance.

A partir de cette époque, mon cousin Philippe déserta souvent sa famille et sa cousine Mèrinos.

Léonie en fut fort affectée pour moi, car elle avait appris par des moyens à elle qu'il allait chez un camarade d'étude dont la sœur était très liée avec Griotte. Léonie n'aimait pas Griotte.

Parrain et Marraïne ne parlèrent jamais de cette défection devant moi.

Un beau jour tout cela prit fin sans qu'on sût pourquoi.

Quinze jours, au moins, après son retour au bercail — ne trouvez-vous pas ce terme de bercail bien approprié ? Moi, avec mon surnom; Marraïne, toujours en quête de ce qui pouvait assurer le bien-être de son fils, comme font les bonnes brebis attentives et bélantes envers leurs agneaux — mon cousin Philippe nous déclarait à brûle-pourpoint que Griotte « griffait et mordait, cette vache... ».

— Philippe ! dit Parrain, sévèrement.

— Philippe ! dit Marraïne, tendrement.

— Les bonnes, les douces vaches ne griffent, ni ne mordent, remarquai-je suavement.

N'allez pas croire que Griotte se servit de ses dents et de ses ongles. Non, chères Vaudoises, elle était bien trop bien pour cela.

C'étaient, comme aussi « cette vache », des figures de mon cousin Philippe, étudiant en droit.

— Sotte dinde, grommela encore mon cousin Philippe, en s'éloignant.

Je ne sais pas si cette qualification de volatile s'adressait à Griotte ou à moi. Je ne suis pas curieuse, je ne demandai pas d'explications et l'entretien en resta là.

Par un beau matin de dimanche, le soleil inon-

daît la véranda où Léonie avait dressé la table du déjeuner; les glycines suspendaient généreusement leurs grappes délicates au-dessus de nos têtes, nous encadrant comme des bergers d'Arcadie dans un tableau que j'avais vu quelque part.

Nous venions de recevoir le courrier. Parrain lisait le *Conteur Vaudois* et riait tout haut, de bon cœur. Je déchiffrais une lettre de mon frère. J'avais un frère élevé, lui aussi, par son parrain, en Suisse allemande; il était aussi blond que j'étais noire. Comme la nature fait parfois mal les choses, chères Vaudoises, ou bien les parents.

Mon cousin Philippe tenait une lettre dans ses mains et l'examinait distraitemment; Marraïne nous regardait les uns et les autres avec admiration selon sa coutume.

Soudain, mon cousin Philippe jeta une exclamation et s'enfuit dans la maison avec sa lettre, Marraïne courant sur ses pas, toute effarée.

— Qu'y-a-t'il ? me dit Parrain.

— Je n'y ai rien compris, répondis-je.

(A suivre)

Mme David PERRET.

LE « ROI DAVID » A MÉZIÈRES



EST devant un public nombreux et divers, on le sait, que s'est déroulée, au Théâtre du Jorat, la première du *Roi David*. Comme on le sait, cette œuvre est tirée de la Bible, car ce sont les textes sacrés qui sont la base solide sur laquelle repose le poème de M. René Morax. Un fort beau poème dessiné à longs traits et dont le style a des qualités de couleur et de rythme. Pour mieux recréer encore l'ambiance somptueuse et sensuelle de la cour d'un roi d'Israël, M. Morax a fait appel à M. Alexandre Cingria. Cet artiste remarquable, doué d'un individualisme farouche, a composé des décors splendides de couleur et d'originalité dans lesquels il a versé tout son désir d'exotisme. Pour compléter son talent, MM. Jean Morax et Aloys Hugonnet ont apporté, à leur tour, leur art plus sobre et plus ordonné aussi.

Enfin M. Honegger, du groupe des six, rehausse l'action du drame et son vêtement somptueux par une musique fruste et charmante. Une sorte de musique narrative qui suit le récit, le complète, le colore de nuances tantôt légères et douces, tantôt farouches et sévères.

Tout dans cette œuvre est couleurs, rythme, abondance. Seules, la mise en scène et l'interprétation sont parfois insuffisantes.

Avec une telle œuvre, le Théâtre de Mézières change de destinée et proclame que de la dernière représentation à celle du *Roi David*, un changement total est survenu dans le monde des arts, dans les méthodes esthétiques, dans la pensée.

Le Spectateur.

ROYAL BIOGRAPH. — La direction du Royal Biograph s'est assurée pour cette semaine une œuvre artistique française de tout premier ordre : *La Belle Dame Sans Merci*, merveilleux drame moderne en 4 actes d'après l'argument de Mme I. Rillel Erlanger et supérieurement interprété. Au même programme : *Ame de Père*, touchant drame du Far-West, en 2 actes, avec Eddie Polo; enfin *Picratt Jockey* !, un succès de fou rire en 2 actes. A chaque spectacle ressenties actualités mondiales. Dimanche 3, matinée interrompue dès 2 h. 30. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30. Salle des plus agréables bénéficiant d'une installation de ventilation toute spéciale.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE — LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard,

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 462 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.